

COMITE DIRECTEUR

par

VISIO CONFERENCE

6 mars 2021

A l'initiative du comité de la Charente-Maritime et de son Vice-président et avec l'appui technique de notre camarade, Jacques TABARY (auditeur 17) , le comité directeur du 6 mars 2021 s'est tenu par visioconférence , les membres du CODIR étant , pour la plupart , regroupés par comité.

Participants :

Jean-Claude DUCHET , président , Paul MORIN , Jacques TABARY , Philippe MOUNIER , Catherine HERAULT , Christian CHAUVET , Bernadette GRIGNON , Didier SPELLA , Dominique FAURE , Pierre MENANTEAU , Murielle OUVRARD , Jean-Louis LOBSTEIN , Bernard FONTAINE , Jean-Luc VANOYE , Daniel BIRON , Damien DJANIKIAN , Aïda JAAFAR , Charles THOMAS , Marc FIARD

Excusés : Henri SCIARA, Marc BILLOT

Préliminaires :

La visioconférence a été perturbée par des difficultés techniques qui rendent difficile l'établissement d'un compte –rendu fidèle et complet.

Le Président a invité les participants à se recueillir quelques instants en mémoire des militaires décédés dans l'exercice de leur fonction puis a rappelé la nécessité, dans la perspective de l'assemblée générale du 26 juin 2021 qui se tiendra, en principe, au cercle mixte de Rochefort, pour les candidats au comité directeur de déclarer leur candidature au moyen d'une lettre adressée au Président.

1- RETEX visioconférence du 22/02/2021 (Présidente UNION-IHEDN)

Jean-Claude DUCHET :

Le département est une pièce maîtresse et incontournable du dispositif ; la métropole bordelaise n'a pas vocation à représenter le Limousin ou le Poitou-Charentes.

Sur l'invitation du Président, il est procédé à la lecture, par chaque comité, des observations recueillies au sujet de la feuille de route de la présidente de l'UNION-IHEDN ; le comité de la Charente-Maritime fera parvenir au secrétaire général chargé de faire la synthèse des observations des comités un additif, sous la plume de Jacques TABARY, dédié à la souveraineté numérique ainsi que le comité des DEUX-SEVRES sur les études.

2- Participation au comité directeur

Le président demande aux membres de faire preuve d'assiduité aux réunions

3- Trésorerie – démission du trésorier

Daniel BIRON :

Solde bancaire : 3996,42 €

Livret d'épargne : 18016 ,00 €

A la date du 6 mars 2021 : 64 cotisants ; relance prévue fin mars 2021.

Gestion de l'annuaire :

Veiller à mettre à jour la case cotisation

L'annuaire « papier » est en voie de réalisation.

La liste des cotisations doit être prochainement validée.

A l'heure actuelle, 97 comptes sont activés, il manque seulement 4 cotisations pour avoir un représentant de plus au conseil d'administration de l'UNION-IHEDN.

Le trésorier rappelle que l'inscription dans l'annuaire est subordonnée au paiement de la cotisation.

Démission :

Daniel BIRON confirme sa démission pour motif personnel tenant à un déménagement pour la Vendée.

Bernadette GRIGNON et Paul MORIN proposent la candidature de Christian CHAUVET (auditeur 17).

4- Questions diverses

Aïda JAAFAR interroge le CODIR sur le sort réservé à sa demande de subvention concernant le projet du collège Clovis Pin de Poitiers : « on ne construit pas l'Histoire avec une gomme ». Le président fait part de son désaccord.

Le président clôture la séance à 12 H00.